



RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 14 AU 17 NOVEMBRE 2016

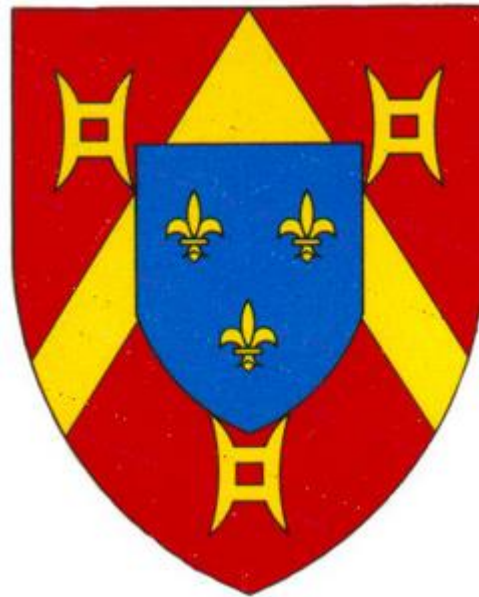


PROGRAMME DE LA REUNION

- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
 - Utilisation du service **ECOMOBILITE (CLEM : voitures électriques, autres)**.
 - **Compte-rendu suite aux ateliers sur la circulation.**
 - **Information sur l'entretien des plantations en limite des espaces publics.**
 - **Travaux de voirie.**
 - **Les voisins vigilants.**
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**



INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• L'utilisation du service ECOMOBILITE

Le 10 Octobre 2016 a été lancé officiellement l'expérimentation sur notre territoire du premier système d'auto-partage social et solidaire en milieu rural.

Une fois abonné à l'autopartage, vous avez accès aux services suivants :

- Réservation et utilisation des véhicules électriques partagés.**
- Sollicitation du service SOLI-DRIVE, qui vous permet de vous mettre en contact avec un conducteur bénévole pour vous accompagner dans votre déplacement si vous ne pouvez pas conduire.**
- Utilisation du service de recharge sur les 32 points de charge accélérée du territoire de la CCHVC.**
- Utilisation des covoiturages locaux pour lesquels le lieu de départ , le lieu d'arrivée et une station de raliement sont définis.**

Le mode d'emploi du service est disponible sur cchvc.clem.mobi rubrique "je m'inscris" ou par téléphone au service commercial de CLEM au 07 631 543 21



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Le compte-rendu suite à l'atelier participatif sur la circulation**

Le compte-rendu suite à la tenue de l'atelier participatif sur la circulation est consultable sur le site de la Mairie :

- **Prochain rendez vous :**

**Conclusions et propositions de l'étude Publique :
Samedi 26 Novembre 2016 à 10H
Salle du Conseil Municipal en Mairie**



PROJETS ET DÉBATS 	
► Tous les projets et débats	
	Projet du Quartier Sully
	PLU
	Réunions Publiques ETUDE DE CIRCULATION
	Distribution des sacs
	Voisins Vigilants



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **L'information sur l'entretien des plantations en limite des espaces publics**

Dans le cadre de l'étude de circulation lancée par la commune, les Mesniloises et les Mesnilois ont rappelé aux élus l'importance de favoriser les déplacements à pieds au sein de la commune. Pour cela, encore faut-il que les trottoirs soient facilement utilisables par les piétons et qu'ils puissent s'y déplacer sans problème.

Aussi, une vaste campagne de rappel à la réglementation vient d'être lancée et un grand nombre de courriers à destination des habitants dont les haies ou les arbres débordent sur l'espace public sont envoyés.

La commune de son côté va accroître ses efforts pour l'entretien de ces espaces.

Pour information, avant envoi des courriers, **chaque adresse concernée a fait l'objet d'une photo consultable au service Urbanisme.**

En complément, le service de Police Municipale va être chargé de lutter contre les stationnements à cheval et sur les trottoirs.

Dans un premier temps il s'agira d'une information pédagogique, suivie si nécessaire de la phase répressive par contravention.

Nous espérons ainsi permettre à tous ceux qui le souhaitent d'avoir le loisir de se déplacer sans risque sur les trottoirs.

Nous comptons sur la compréhension et la participation de tous et vous en remercions par avance.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Les travaux de voirie**

Les travaux de voirie ont débuté le lundi 24 octobre 2016, par le trottoir de la route de Lévis st nom, en bordure de la RD 58, qui mène au Collège Ste Thérèse. L'éclairage public qui était en mauvais état, vient d'y être rénové. Des barrières de sécurité y seront installées prochainement.

La mise en sécurité de la voirie devrait être effectuée dans cette rue, durant l'été 2017 (réalisation de chicanes et aménagement d'une piste cyclable). Ces derniers travaux seront financés par le Conseil Départemental.

Le planning prévisionnel de réalisation des travaux (consultable sur le site de la Mairie) est susceptible d'être modifié en fonction des intempéries, mais également de la disponibilité des équipes et du matériel d'EUROVIA.

Des arrêtés de circulation et des déviations seront nécessaires pour la réfection des routes, ceci pour des raisons évidentes de sécurité. L'affichage réglementaire sera effectué.

Des dispositions seront également prises pour le ramassage des Ordures Ménagères.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Route départementale 13:**

Pourquoi le panneau du Mesnil n'est pas situé avant l'arrivée au Mousseau?

Après maintes discussions, nous avons obtenu du Conseil Départemental la faculté de classer, en traversée d'agglomération et sur 250 mètres, la traversée du Mousseau par la RD 13 (donc avec limitation à 50 km/h). L'arrêté municipal correspondant a été signé fin août par Mme Aubert et la signalisation correspondante sera implantée, compte tenu des délais d'approvisionnement, courant novembre. Dans le sens Chevreuse --> le Mesnil, un panneau avec la mention "LE MOUSSEAU commune du MESNIL SAINT DENIS " sera implanté une trentaine de mètres avant la rue de Fort-Manoir, côté Chevreuse avec limitation de vitesse à 50 km/h pour protéger l'arrêt du bus 39-17. Il sera complété par un radar pédagogique. Un panneau sera implanté 250 Mètres plus loin, juste avant la sortie de la rue de Fort-Manoir côté Mesnil avec une autorisation de reprise de vitesse à 70 km/h jusqu'au panneau actuel d'entrée dans la commune. Malgré nos demandes, les services du Conseil départemental n'ont pas accepté le maintien à 50 km/h de cette dernière partie. Dans le sens Mesnil --> Chevreuse, une signalisation identique mais inversée sera implantée aux mêmes points kilométriques.



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• Les Voisins Vigilants

Tous les quartiers du Mesnil Saint Denis, comptent au 05/11/2016 un total de 211 habitants ayant fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- 26 au Bois du Fay
- 26 à Henriville
- 81 aux Résidences du Château
- 61 à Champmesnil
- 6 aux Hameaux
- 11 au Bourg





INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **PLU :**

- **Est-ce que les places de parking sont déterminées par le PLU ou par d'autres règlements?**

Oui, c'est le PLU qui indique le nombre de places de parking obligatoires.

Par contre, pour le logement social, c'est la règle nationale qui s'applique, à savoir une place par logement.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● **Extinction de l'éclairage Public :**

- **Est-ce qu'il y aura des endroits où l'éclairage pourra s'allumer au fur et à mesure ?**

Non, ce serait techniquement parlant trop coûteux à installer.

Le choix a été fait d'installer des horloges pour l'ensemble du secteur à allumer, ce qui n'était pas simple, le secteur concerné ne correspondant pas toujours au réseau électrique.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Parkings visiteurs sur le projet "Ancien marché":**

- **Il n'y a pas assez de parkings "visiteurs" prévu pour ce futur site.**

Il y a 11 places extérieures qui viennent compléter les places visiteurs du programme du même bailleur social, juste en face.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Route départementale 13 :**

Pourquoi le panneau du Mesnil n'est pas situé avant l'arrivée au Mousseau?

Voir « informations concernant le Mesnil Saint Denis ».



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Déjeuner des aînés :**

Pourrait-on réorganiser le déjeuner des aînés ? Cela permettrait de financer d'autres choses.

Ce déjeuner est organisé depuis de nombreuses années et à la satisfaction de tous les participants : alors pourquoi le "réorganiser"?

L'auteur de la question pourrait-il préciser ce à quoi il pense , puisqu'il a certainement des idées !

Pour sa part , la Municipalité a maintes fois indiqué qu'elle souhaitait maintenir cet évènement de convivialité pour l'ensemble des séniors mesnilois .



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Futur parking derrière le Gymnase :**

Combien de places est-il prévu de créer dans le futur parking derrière le Gymnase de Champmesnil ?

Le nombre de places n'est pas encore calculé, il sera au minimum égal au nombre de places supprimées par le projet de logement sur l'actuel parking, mais la volonté est d'en avoir plus afin de résoudre la question du stationnement le soir lors des rotations des activités sportives notamment certains jours entre 18h30 et 20h30.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Entretien autour du cimetière:**

L'entretien des trottoirs autour du cimetière laisse à désirer.

S'il s'agit de l'entretien du revêtement des trottoirs, des priorisations ont été faites dans les limites du budget annuel d'entretien de la voirie. Mr Bernard CLAISSE est passé sur place, ce n'est pas le trottoir lui même, qui même s'il n'est pas en parfait état, doit poser problèmes, mais ce sont les haies, dont celle du cimetière, qui empiètent sur la voie publique.

Des véhicules sont également régulièrement stationnés sur le trottoir et il y a même un véhicule trop long régulièrement stationné devant le garage du propriétaire qui empiète en partie sur le trottoir...)

Guillaume GIBERT (service urbanisme) travaille sur cette situation générale et est passé dans cette rue. Des photos vont lui être transmises.

Pour la haie du cimetière, il parait difficile de la couper. Je préconise l'utilisation du trottoir de l'autre côté de la rue.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Entretien autour du cimetière:**

Points d'eau dans le cimetière: il faut surveiller les robinets et autres arrivées d'eau au cimetière, car il y a des fuites.

Le personnel qui vient fermer les portes et sortir les containers d'ordures est en charge de veiller à ce type d'équipement. Le rappel concernant les robinets a été fait.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Mettre une poubelle entre le bourg et Rodon :**

Rue Léon Bobin, car il y a beaucoup de gens à pieds qui jettent des papiers et autres détritrus dans les champs.

C'est le cas un peu partout dans la commune, c'est pourquoi le personnel communal effectue régulièrement le tour des voies communales afin de ramasser ces détritrus.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Rue de la Haie des Fleurets :**

Est-ce que la nouvelle Rue des constructions CFH sera passante dans les 2 sens entre la rue Léon Bobin et la route de Versailles?

Comme cela avait été indiqué, la rue de la Haie des Fleurets ne débouchera pas sur la rue Léon Bobin. Le dispositif matériel d'interdiction sauf aux services de secours et de collecte des Ordures Ménagères a été posé.



INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Sécurité :**

Concernant l'éclairage et sa diminution voire son extinction : y aurait-il des rondes de nuit pour surveiller ? dates et précisions sur les rues concernées ? Il y a une grande inquiétude sur l'augmentation des délits potentiels. (Ex : parking au croisement de la rue du Lac aux Belles et de la rue de la Lambruche comme c'est déjà arrivé). Il est suggéré de mettre en place des détecteurs de mouvements ?

Les statistiques des services de police nationale ne mettent pas en évidence de recrudescence des délits à la suite de l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public. Nous allons surveiller, avec le service de police municipale, une éventuelle variation à ce titre et, si nécessaire, nous prendrons les mesures appropriées.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● **Piscine:**

Problème des hauts parleurs pour la natation synchronisée : si les hauts parleurs sont hors service y a-t-il une garantie ? idem pour l'aberration du carrelage glissant et d'une seule évacuation dans les douches.

Concernant les hauts parleurs, nous avons trouvé un compromis avec la société et un équipement neuf sera installé en décembre 2016.

Le carrelage de la piscine est conforme aux normes antidérapantes et de plus il s'agit d'un carrelage haut de gamme. Si nous rajoutons un vernis antidérapant, nous perdrons la garantie.

Effectivement, il n'y a qu'une seule évacuation dans les douches mais pour rappel il s'agit d'une réhabilitation de la piscine et non d'une construction neuve. Donc, il a fallu utiliser l'existant (une seule évacuation) avec un emplacement différent des douches.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Déchets verts:**

A-t-on une date pour les conteneurs enterrés ? Où en est le projet ? On constate des problèmes occasionnels de ramassage des déchets verts rue su Lac aux Belles et rue du Nocher (20 et 27/06).

Concernant l'implantation de conteneurs enterrés, du retard a été pris sur ce projet car il y a eu beaucoup à faire sur d'autres « gros sujets ». Néanmoins, il est toujours programmé et devrait avancer prochainement.

(NB : il convient de distinguer le "verre" des déchets verts... qui eux ne seront jamais concernés par les conteneurs enterrés).

Pour le signalement des anomalies de collecte, prendre contact avec la Mairie.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Abords de l'école de Champmesnil :**

Belle amélioration notée du rond point du petit train mais ne pas attendre 2020 pour mettre les panneaux de signalisation déjà réclamés.

L'interdiction de stationner devant l'école reste non satisfaisante surtout le matin.

L'arrivée d'un second policier municipal nous permettra une présence accrue et de faire respecter l'interdiction de stationner.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Circulation (Question) :**

La route de Versailles pose toujours problème et même si les démarches sont longues pour y faire quelque chose, il faut les entamer. Pourquoi pas des bandes rugueuses pour casser la vitesse ? Celles qui existent sont inefficaces
Le radar pédagogique est souvent hors service : qui doit l'entretenir et le réparer ? De même, la réponse est partielle concernant l'agriculteur qui n'entretient pas. Que fait-on ?



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

• Circulation (Réponse) :

L'étude de circulation, dont les conclusions et propositions seront communiquées fin novembre nous permettront de programmer, en pluriannuel, les dispositions à mettre en œuvre.

Le radar pédagogique de la route de Versailles, de même que ceux des routes de Coignières et de Lévis Saint Nom sont opérationnels après quelques difficultés résolues relatives à l'alimentation électrique.

S'agissant de celui de la route de Chevreuse, il est hors-service et nous allons devoir le remplacer. Ceci interviendra en complément de l'aménagement de signalisation du Mousseau.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Verbalisation :**

Rue des Francs Compagnons plusieurs personnes en visite ont été verbalisées (garées sur le trottoir) : si on verbalise ça doit être tout le monde et sur l'ensemble de la commune. Le PV électronique devrait faciliter la verbalisation. Prévenir tout le monde une bonne fois avant puis verbaliser **TOUTES** les rues ou personne.

C'est exactement ce que nous allons faire : la mise en service prochaine du Pv électronique conjuguée au recrutement d'un policier municipal vont permettre d'une part d'accentuer, après une période de prévention, les verbalisations qui ne seront plus effectuées de manière aléatoire mais systématique (notamment le respect des zones bleues et les stationnements sur trottoirs).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Police municipale :**

Le mail ne fonctionnerait pas : pourrait-on actualiser l'adresse mail sur le site de la Mairie ? Le téléphone ne répond pas : pourrait on faire une redirection vers le GSM?

Par ailleurs, 23 contraventions / an c'est très peu. Le choix du PV électronique implique un investissement. Or la Mairie qui ne touche rien : ce n'est pas normal. Y a t il des aides ou subventions ?

L'e-mail "pm@lemesnilsaintdenis.fr" repris sur le site internet est correct, il n'y a pas lieu de le modifier.

Le numéro du poste Police Municipale "01 30 13 86 70" est systématiquement renvoyé sur le portable du policier municipal lorsqu'il quitte le poste.

Un pourcentage des amendes encaissées (très faible il est vrai) est reversé par l'Etat sous forme d'une subvention destinée à financer des réalisations concourant à l'amélioration de la sécurité routière. Pour l'acquisition d'un PVe (environ 2 300 €) les communes reçoivent une subvention de 500 € de la Préfecture.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Entretien:**

Tags sur la poste : qui doit nettoyer ? Qui doit refaire le trottoir après des travaux (Exemple des gens qui ont fait un portail et qui ont tout abimé (côté Ennio)) ?

Les tags sur la poste, sur les pavillons privés, sur les armoires électriques ou boites de relais téléphoniques sont du ressort des propriétaires.

La ville en recouvre exceptionnellement.

Le trottoir de la rue de la Lambruche est en mauvais état. Il va être mis fin octobre aux normes PMR et sera donc refait sur toute sa longueur.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● **Porte Henri IV:**

Quid des mauvaises herbes sur le trottoir (coiffeur ou cave à vin) : la balayeuse ne peut pas les atteindre. Elle ne passerait pas non plus dans les allées (Nocher) ? Par ailleurs, la coupe des arbres et des haies est très insuffisante.

En ce qui concerne la propreté, il y a eu une combinaison de facteurs entre l'incivilité de certains résidents et l'absence prolongée de l'agent normalement chargé de la propreté de la Ville. Les équipes habituelles espaces verts vident les poubelles mais ne peuvent pas passer aussi souvent pour les autres détritrus.

En ce qui concerne les espaces verts, avec les équipes espaces verts nous avons prévu de réfléchir pour le printemps à un réaménagement global du rond point central et des "grandes jardinières« qui le nécessitent. Si les Membres du Conseil de Quartier veulent faire remonter des idées, Mme l'ajointe au Maire (Mme Laplagne) est prête à travailler avec eux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Coupures EDF récurrentes:**

A-t-on terminé ? Quelle est la raison de ces travaux et combien de temps vont-ils encore durer ?

ERDF intervient régulièrement sur ces réseaux pour en assurer l'entretien. Il y a eu des pannes récurrentes dans le quartier de Champmesnil. Nous sommes intervenus énergiquement auprès d'ERDF - le transfo concerné a été remis en ordre.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Léon Bobin :**

La sortie existante de la nouvelle résidence n'était pas prévue au départ. Y aura-t-il autre chose qu'une sortie pompier ?

Seuls les véhicules de secours et les bennes pour les ordures ménagères pourront sortir. Des bornes amovibles ont été posées à cet effet.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Ecologie:**

Les nouvelles constructions des communes aux alentours ont des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire (Voisins le Bretonneux / Guyancourt). Pourquoi pas nous ? Pourquoi certaines communes en font plus que d'autres ?

Il y a des panneaux sur les nouveaux immeubles à l'entrée de la commune. Pour répondre aux normes de construction RT2012, il n'y a pas que les panneaux solaires (peu efficaces dans notre région dont l'ensoleillement n'est pas suffisant), d'autres technologies sont utilisées, dans le respect des lois Grenelle 1 et 2.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **La plantation des arbres:**

Pour les nouveaux projets d'urbanisme : quelle est la possibilité de planter des essences non allergisantes ? au contraire des Frênes par exemple.

Réponse de Mme Laplagne « Très bonne suggestion. J'avoue que je ne savais pas que les frênes étaient allergisants... je savais pour les bouleaux, platanes et certains saules...

Donc je me suis un peu documentée et j'aurai désormais ce point à l'esprit.

Pour info, concernant CFH, j'ai lutté depuis que je suis là pour le remplacement des frênes par des érables et autres espèces (pas à cause des allergies puisque j'ignorais ce point). Je n'ai pas eu totalement gain de cause car le plan de plantation était déjà prévu avec le permis de construire, donc il y aura quand même des frênes mais moins qu'au départ (et pas d'érables malheureusement..). Et il faut aussi tenir compte du fait que certains arbres ne peuvent pas être implantés près des routes / trottoirs / canalisations à cause de leurs racines... (c'est pour ça que les frênes ont souvent été choisis... et aussi parce que leurs feuilles pourrissent vite à terre, donc moins de nuisances et de travail en automne !) ».



INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*





INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● **Ramassage des déchets verts**

Pourrait-on étendre la période de ramassage des déchets verts à début décembre voir même fin décembre ? Les fagots peuvent-ils être ramassés également ? Sous quelles conditions ?

Dans le marché avec SEPUR, la commune est facturée 36000 € HT pour 31 passages annuels de ramassage des déchets verts en porte à porte. Avec un ramassage tous les quinze jours en août, cela permet normalement de faire un ramassage par semaine de mi-avril à fin novembre. Cela revient à 1161 € HT (1393 € TTC) par tournée de collecte. La faible quantité de déchets verts restant à ramasser en décembre ne justifie pas d'engager de telles sommes d'autant que la déchèterie reste ouverte et n'est pas loin. Concernant les fagots, ils sont ramassés s'ils ne font pas plus d'1m50 de long et sont attachés avec une cordelette non synthétique (ficelle ordinaire, pas de plastique svp). Si vous avez déposé des fagots "conformes" et qu'ils ne sont pas collectés, appelez Maxence WEBER en Mairie pour le signaler.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Conseils de Quartier:**

Les informations relatives aux conseils de quartier ne sont pas assez visibles sur le site de la Mairie.

Toutes les informations relevant des Conseils de Quartier sont visibles à la rubrique "démocratie locale" onglet "conseils de quartier".

Le site internet sera revu en 2017 afin d'offrir une meilleure ergonomie, plus lisible.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Panneaux publicitaires:**

**Comment peut-on enlever les différents panneaux publicitaires existants ?
(porte Henri IV et devant la Poste)?**

Réponse de Mr Claisse: « j'ai personnellement retiré les panneaux publicitaires qui annonçaient l'inauguration de CFH (nouveau quartier accessible à partir de la route de Versailles).

Des panneaux sont cependant installés régulièrement par le CLC, le comité des Fêtes et le syndicat d'initiative. Ce sont eux qui les gèrent et il n'y a pas, que je sache, d'abus ».



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Circulation:**

Circulation rue Raymond Berrurier. Peut on faire une piste cyclable ?

Cette possibilité a fait partie de celles exposées dans le cadre des ateliers participatifs de l'étude de Circulation routière tenus en Mairie le 8 octobre dernier.

Elle pourrait être intégrée, le cas échéant, dans les propositions liées à la mise en œuvre des circulations douces.



INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Radars pédagogiques :**

Les radars pédagogiques sont souvent en panne. Que peut on faire ?

Une intervention a été faite pour revoir l'alimentation de ces radars en totalité.

Les problèmes sont maintenant résolus.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Sente Léon Bobin :**

Quand la sente de la rue Léon Bobin pourra-elle ré ouvrir et est ce bien prévu?

Elle est ré-ouverte depuis quelques semaines.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Feux de la Saint Jean :**

Feux de la Saint Jean : pourquoi est ce qu'il n'y en a pas eu cette année ? Est-ce que cela endommage les fontaines ?

Le feu de la Saint Jean n'a pas eu lieu cette année car nous n'avions pas de bénévoles disponibles pour le mettre en œuvre et surtout le nettoyer le lendemain. Dans la mesure où des bénévoles seront disponibles pour l'année prochaine et que les mesures de sécurité l'autorisent alors le feu de la Saint Jean 2017 pourra avoir lieu.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Soins médicaux:**

Problématique de la continuité des soins médicaux suite au départ du cabinet de radiologie. Que peut on faire ?

Une réunion s'est tenue en mairie le 21 septembre à l'invitation de la commune.

Ont participé les professionnels de santé de la commune, l'hôpital de Rambouillet, la MGEN, l'ARS.

Nous sommes en relation avec l'Université de St Quentin en Yvelines avec l'objectif d'inciter des jeunes médecins à venir au Mesnil St Denis. Mais il faut savoir que moins de 10% des étudiants se destinent à la médecine générale. Par ailleurs, nous ne pouvons leur imposer de venir s'ils ne le souhaitent pas.

Mais nous y travaillons.



INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **PLU:**

Suite à la présentation du PLU et des documents les composant, un focus est réalisé sur le quartier Henriville et le zonage UR 3. Les informations de dernières minutes sont notées notamment les permanences exceptionnelles prévues en mairie avant l'arrêt du projet de PLU du 05/07/2016 et les réunions relatives à l'étude circulation. Un Conseiller de quartier s'interroge sur les études stationnements et origine/destination des ménages qui auraient été utiles pour conforter les règles sur le stationnement du PLU. L'étude circulation en cours arrive donc un peu tardivement par rapport au PLU. Enfin, la densification de l'ilot près de la piscine pose question surtout au regard de la concertation. Ce n'est pas ce qui était ressorti. Un des conseillers demande pourquoi densifier la coulée verte ?

La question de la circulation ne relève pas du PLU, même si c'est un élément important à prendre en compte en urbanisme. Ce sont les conseils de quartier qui ont exprimé la récurrence des exaspérations des habitants en la matière. C'est donc grâce à eux que cette étude de circulation a été lancée. Le diagnostic de l'étude sera présenté en novembre au Conseil Départemental. La réunion publique du 26 novembre fera le point des échanges avec nos interlocuteurs.

Le nombre de logements (31) sur le site derrière la piscine a été déterminé par nos obligations triennales. La typologie des logements prévue permet ce nombre sans altérer le site (nombre de T2 notamment). Il n'est pas prévu de densification de la coulée verte, hormis deux programmes permettant de "bloquer" le site et d'y interdire toute réalisation ultérieure de voiries.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• **Eclairage Public :**

Les conseillers de quartier seraient intéressés pour connaître l'économie réelle attendue de cette initiative au regard de la facture d'électricité totale payée pour l'éclairage public (avant et après la mise en œuvre de cette initiative). De plus, des investissements ont dû être réalisés pour mettre en œuvre cette initiative. Combien cela a-t-il coûté ? Y aura-t-il des frais de maintenances supplémentaires et/ou des frais de gestion supplémentaires dû à cette initiative ? Par ailleurs, pourquoi les rues principales ne seraient pas éteintes ? Ou du moins pourquoi ne pas diminuer l'éclairage de ces rues ? A noter que l'objectif de réaliser des économies sur ce poste est louable encore faut-il que les candélabres de certaines rues ne soient pas allumés en journée sans raison.

Tous les renseignements sont sur le site internet de la ville. Il arrive que des lanternes soient allumées dans la journée, en raison d'interventions de la société VIOLA qui a le contrat d'entretien de l'éclairage public. Ils doivent forcer l'allumage du réseau afin de repérer les lanternes en panne et de procéder aux réparations. Tout notre réseau est maintenant équipé d'horloges astronomiques, qui se remettent à l'heure automatiquement après les coupures pouvant être constatées sur les réseaux



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchetterie (Question):**

Le Conseil de Quartier est d'accord pour aller visiter le centre de tri surtout, si c'est celui de Plaisir, et si la visite est couplée avec la visite de la chaufferie collective alimenté par les déchets. Combien coûte la récupération des bennes à la déchetterie (au global et à l'unité) ? est-ce un forfait ? Combien de fois, en moyenne, viennent –ils les enlever sur une année ? Quels sont les coûts d'exploitation de la déchetterie ? Et combien la gestion des déchets coûte par habitant ? Pourquoi la CCHVC ne gère-t-elle pas ce contrat ce qui pourrait permettre des économies d'échelles à l'échelle de l'ensemble des communes de la CCHVC ? Quelle est la hotline « déchets verts » du Mesnil ?



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchèterie (Réponse):**

La visite du centre de tri à eu lieu le 20/10 et s'est bien passée. L'expérience sera renouvelée probablement sur une base annuelle et plus s'il y a des demandes particulières. Le fonctionnement de l'usine d'incinération est expliqué lors de la visite avec une animation vidéo mais pour l'instant les infrastructures ne comportent pas de circuit de visite sécurisé qui permettrait au public d'y accéder. Cela devrait être possible à partir de fin 2018 ou 2019.

Le coût de rotation d'une benne de déchèterie est de 120 €/benne. Pour les autres chiffres, je vous invite à vous reporter au Rapport Annuel Ordures Ménagères qui sera mis sur le site Internet Mairie dès qu'il aura été présenté en Conseil Municipal.

Au sein de la CCHVC la gestion des OM est très complexe. L'unification n'est donc pas envisageable, d'autant que la CCHVC n'a pas de services susceptibles de prendre en charge cette gestion même sur le plan administratif. Néanmoins pour ce qui est strictement de la déchèterie, la question d'une utilisation par des usagers d'autres communes de la CCHVC sera étudiée en cas de réaménagement.

Enfin, en cas de souci concernant une collecte quelconque (déchets verts ou autre), il faut appeler Maxence WEBER, Technicien Gestion des déchets, en mairie ou lui envoyer un mail (mweber@lemesnilsaintdenis.fr).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

● **Piscine (Question):**

A quoi font référence les 55L / baigneur ainsi affichés, à quel pas de temps ? En même temps certains conseillers pensent que ces indicateurs ne veulent pas dire grand chose si le renouvellement de l'eau ne se fait pas au bon moment. D'autant que certains conseillers de quartier se plaignent du manque d'hygiène de la piscine (les utilisateurs attrapent des verrues et autres molluscum régulièrement). Est-ce que les techniciens de la piscine savent correctement se servir des installations ? Par ailleurs, il faudrait sensibiliser les maîtres-nageurs au fait que l'ouverture du toit amène une surconsommation d'énergie ce qui n'est pas très développement durable. Enfin, au GS du Bois du Fay, la règle décrite en réponse à une précédente question du Conseil de quartier Henriville, n'a été connue des parents d'élèves qu'en fin d'année. Ce qui a pour conséquence que certaines classes, pour lesquelles le cycle piscine était au programme, n'ont pas pu en bénéficier. Il faudrait donc qu'à l'avenir les instituteurs soient au courant de cette règle pour solliciter les parents d'élèves et permettre aux enfants d'aller à la piscine. Quel est le montant total de la participation de Maurepas, et de Coignières pour l'année 2015-2016 relative à l'utilisation de notre piscine ?



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

● **Piscine (Réponse):**

Pour l'année 2015/2016 de septembre à juin Maurepas a utilisé 95,5 heures à 152 € de l'heure soit 14 516 € et Coignières a utilisé 62 heures à 152 € de l'heure soit 9 424 €.

Les instituteurs sont parfaitement au courant des règles de sécurité concernant l'encadrement des enfants pour aller à la piscine puisque celles ci sont définies par le Ministère. Après, la communication entre les instituteurs et les parents est du ressort direct de ceux-ci, en lien avec le Maire Adjoint en charge des Affaires Scolaires. Les contrôles sanitaires de la qualité de l'eau des piscines (bassin et pédiluves) sont réalisés régulièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et sont conformes aux normes bactériologiques et physicochimiques. Les recommandations de l'ARS concernant l'apport d'eau neuve journalier par baigneur est de 50 Litres (30 Litres minimum) et en ce qui nous concerne nous sommes en moyenne à 70 Litres par jour et par baigneur.

Oui, les techniciens savent correctement se servir des installations. L'hygiène de la piscine est assurée par l'utilisation régulière de différents produits recommandés pour ce type d'installation (détartrants, désincrustants, dégraissants, désinfectants puissants).

Pour information:

Chaque année, une réunion-bilan est organisée par le SIVOM au mois de juin, en partenariat avec l'Education Nationale. Toutes les directrices d'écoles concernées y sont invitées ainsi que le personnel d'encadrement de la piscine. L'objectif de cette réunion est de traiter les problèmes éventuels qui se sont posés en cours d'année et de les résoudre.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Finances:**

La réponse aux questions du précédent Conseil de Quartier n'est pas satisfaisante pour certains Conseillers de quartier. Les Conseillers de quartier pensent que pour sortir de l'effet ciseaux que subit le budget des communes, l'intercommunalité semble être la réponse pour réduire les coûts et faire des économies d'échelle. Or, la CCHV ne paie rien du tout et n'a aucun projet de mutualisation. Et, au regard des éléments présentés lors des derniers conseils de quartier, il n'y a plus aucune marge de manœuvre pour l'investissement de la commune. Cette situation est très préoccupante. Y-a-t-il une vraie politique budgétaire, (qui anticipe au regard d'un exercice de prospective budgétaire complet), sur les années à venir ?

Les conseillers du Mesnil Saint Denis siégeant à la CCHVC sont tout à faits conscients de l'intérêt que pourrait présenter la mutualisation des moyens matériels et personnels pour favoriser les économies d'échelle.

Malheureusement, les choses n'avancent pas toujours à la cadence que nous souhaiterions. Il n'est pas exact de dire que la CCHVC ne paie rien. A titre d'exemple, sur 2016, dans le cadre de la décision d'appliquer la répartition dite "dérogatoire libre", qui se traduit par une répartition 2/3 CCHVC - 1/3 communes, le montant du FPIC s'élevant normalement à plus de 385 000 euros pour notre commune a été ramené à environ 185 000 euros, la CCHVC prenant la différence à son compte. Pour 2017, il est envisagé que la CCHVC prenne à son compte l'intégralité de la part des communes.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Circulation autour de Groupe Scolaire Bois du Fay:**

Il est demandé de refaire le parking de l'école du Bois de fay (coté primaire) car il est impraticable (au-delà du fait qu'il y a, sur une partie, l'application du plan Vigipirate). Il est demandé de matérialiser sur tous les carrefours et à leurs abords, une interdiction de stationner pour que la visibilité soit totale sur ces croisements. Cela relève du pouvoir de police du maire.

L'avenue de Provence a été, en partie refaite sur le côté opposé au groupe scolaire pour tenir compte d'affaissements de la chaussée. Sa rénovation sera intégrée dans le cadre d'un plan pluriannuel, en cours d'établissement. S'agissant de l'aspect accidentogène de la circulation et des aménagements de voirie, une étude sur la circulation/stationnement est actuellement en cours. Ses conclusions seront connues vers la rentrée de septembre et les aménagements proposés feront l'objet d'un examen attentif pour programmation de la réalisation. L'interdiction de stationner à moins de 10 m. d'une intersection ne figure plus dans le Code de la route. La création de bandes jaunes peut constituer une alternative mais il n'est pas envisageable d'en placer à toutes les intersections. Les prescriptions utiles seront données au service de police municipale pour faire de la prévention et verbaliser si nécessaire, lors des tournées.

Par ailleurs, des instructions au service de police municipale vont être données afin d'assurer une présence quotidienne, alternée entre la rue Cyrano de Bergerac et la rue de Provence.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• **Compteurs Linky :**

La réponse n'est pas satisfaisante car ce compteur permet au fournisseur d'énergie de changer de contrat de façon unilatérale au-delà des problématiques d'intrusion dans la vie privée des usagers. Certains conseillers font donc savoir leur souhait de ne pas voir se développer ce compteur sur la commune.

Réponse de Mr Claisse

« La décision de refuser la pose des compteurs LINKY n'est pas de la compétence des Conseillers de Quartier. L'état a décidé de faire poser ces compteurs, qui ont été testés par ERDF dans toute la France et autorisés. Je sais que quelques communes font de la résistance.... Nous n'avons pas la date précise de pose de ces compteurs dans notre ville. Ferons-nous obstruction à cette pose, au risque d'un conflit important avec ERDF ? Personnellement je ne le souhaite pas. Quels sont les arguments avancés par ces conseillers ? leur source est elle sûre, ou ne s'agit il que de rumeurs ? Quant à l'intrusion dans la vie des personnes, il faut être sérieux : ERDF pourra connaître les heures de pointe de consommation, c'est tout... où y a t il intrusion dans notre vie ? Je ne comprends pas ! »



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Sécurité :**

Est-ce que la commune peut faire quelque chose lorsqu'il y a les encombrants, pour éviter les glaneurs ?

C'est difficile. Une chose à signaler, les glaneurs récupèrent en priorité l'électroménager et les appareils électriques ; or ceux-ci ne devraient plus être sortis en porte-à-porte mais uniquement rapportés en déchèterie ou repris par les magasins qui en vendent (c'est la loi).

Cela limiterait déjà une partie du phénomène. Merci de relayer les messages autour de vous. Nous avons nettement moins d'intrusions en déchèterie depuis que ces déchets sont entreposés dans le conteneur.

Enfin, on peut se consoler en se disant que les glaneurs réduisent les coûts pour la commune ! Contrairement aux autres collectes en porte à porte, le coût de la collecte des encombrants en porte à porte est calculé par rapport au tonnage.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Fibre optique :**

Un Conseiller de quartier fait remarquer qu'on vient de passer à la VDSL 2. Il est donc peu probable que Orange passe à court terme à la fibre. Qu'en est-il exactement ?

Nous venons de recevoir un courrier officiel d'ORANGE indiquant leur intention d'équiper le Mesnil Saint Denis en fibre.

Nous aurons un échéancier en début d'année 2017.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Piscine:**

Le débit des douches est faible. Peut on faire quelque chose ?

Nous sommes en train d'étudier la possibilité de modifier les pommeaux des douches afin d'augmenter leur débit.

En juin, le premier essai a permis d'augmenter le débit mais le pommeau n'étant pas orientable il projetait l'eau trop loin. D'autres pommeaux sont donc à l'étude.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Déchetterie :**

Dans certaines communes, des sacs en plastiques réutilisables sont utilisés pour les déchets verts (exemple de la Celle Saint Cloud). Est-ce que cela pourrait être envisageable au Mesnil ?

Dans la mesure où on distribue déjà des sacs papier pour la collecte en porte à porte, ce n'est pas envisageable de donner aussi des sacs réutilisables (en plus) juste pour les dépôts en déchetterie (si j'ai bien compris la question). D'une part pour une question de coût et d'autre part, pour une question de complexité de gestion de la distribution. Quant à remplacer les sacs papier par des sacs réutilisables pour la collecte des déchets verts en porte à porte, cela ne paraît pas possible car beaucoup de sacs auraient tendance à "disparaître" une fois vidés si les gens ne sont pas là pour les rentrer tout de suite.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

● **Circulation:**

Rond point dangereux route de Coignières.

Des propositions sont faites en séance :

- soit de déplacer le ralentisseur**
- soit de déplacer le rond point**
- soit de mettre un stop pour protéger le passage pour piétons.**

Les ralentisseurs ou coussins Berlinoïses doivent respecter une distance minimale par rapport à un obstacle suivant de type rond-point.

La question de la route de Coignières fait bien partie des problématiques de l'étude de circulation.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **ASL Bois du Fay :**

L'ASL du Bois du Fay a-t-elle été dissoute ?

Oui, elle a été dissoute par les adhérents de cette association il y a quelques années.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Dépôts sauvages :**

Il continue d'y avoir des dépôts sauvages route de Bellepanne. Le lieu fonctionne comme une décharge.

L'info sera transmise aux Services Techniques. Incidence aussi de l'absence prolongée du technicien concerné.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Stationnements pour voitures électriques :**

Comment est-il possible d'utiliser les bornes de recharge lorsqu'on a une voiture électrique (abonnement) ? Qui contacter ?

Les infos sont sur le site Internet CLEM - CCHVC <https://secure.mopeasy.fr/cchvc/> .
Cliquer sur "Je m'inscris" et c'est expliqué en bas de la page.



INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Sécurité :**

Au Mousseau le stop vers Chevreuse devient très dangereux car il n'y a aucune visibilité du fait du panneau "Devienne".

Les demandes ont déjà été exprimées à plusieurs reprises au cabinet immobilier. Le panneau correspondant avait été déposé puis remis en place.

La demande d'enlèvement sera à nouveau faite.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Sécurité:**

Au 16 rue de Rodon, le miroir est opaque (courrier transmis à Daniel Doux le 30/06/2016)

La commande correspondante est lancée, après entretien de la personne ayant exprimé la demande avec Mme Aubert. Le remplacement sera effectué par les services techniques dès réception du matériel.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

● Travaux:

Il y a un trou énorme sur la voie d'accès à la ferme ainsi que des trous également sur le chemin du pressoir et une butte à nettoyer à l'entrée du pressoir.

Réponse de Mr Claisse:

« Je suis passé sur place : il y a effectivement une butte de grattage de l'enrobé de nos rues, déposée là il y a plusieurs années. Le chemin du pressoir est un chemin en terre battue, utilisé par les engins agricoles, les promeneurs et les quads (j'en ai croisé). Certaines ornières en venant de la rue de Fort Manoir, ont été rebouchées je pense par un riverain. Je fais faire un ordre de service, pour que ceux dans la partie du chemin allant vers la Croix Mathurine, soient rebouchés avec le matériau de grattage qui constituent la butte citée ».



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.
- Questions, remarques sur votre Quartier.
- Idées, suggestions, demandes...



Maintenant,
c'est à vous





Merci!

